PENSER, AGIR AUTREMENT EN DÉMOCRATIE
& INVENTER UN FUTUR DÉSIRABLE POUR TOUS

le pacte civique

20 janvier 2018

NOUVEAU CONTEXTE, NOUVELLE PHASE !

DOSSIER DES PARTICIPANTS

Hôtel de ville de Paris, 5 rue Lobau Paris 05

Nouveaux contexte, nouvelle phase

Bienvenue à ce colloque de lancement de la phase 3 du pacte civique

Votre présence nombreuse nous fait chaud au cœur, et nous encourage à persévérer et à progresser dans notre action et notre réflexion. Merci donc de partager ce moment avec nous.

Un grand merci, tout d'abord, à la Mairie de Paris qui met à notre disposition ces locaux agréables. Merci aussi aux intervenants extérieurs qui ont accepté de témoigner et de partager leurs réflexions, nous aidant ainsi à définir d'une manière plus juste les grands axes de cette nouvelle phase.

Alors, pourquoi une nouvelle phase ?

Il y a trois ans, le 31 janvier 2015 exactement, nous lancions, ici même, la phase 2 du Pacte civique, qui nous a permis de mieux ajuster notre message, et de concentrer nos efforts sur les thèmes et les actions où nous avions quelque-chose d'original à apporter. Comme vous le constaterez, nous avons, au cours de cette phase, beaucoup réfléchi, beaucoup agi. Notre place dans le débat public s'est affirmée, et nous voulons aller plus loin en élargissant notre audience et en communiquant mieux.

Nous ferons de ces deux points une priorité. Mais en trois ans, le contexte a beaucoup changé, en France, en Europe, et dans le monde. Il n'est donc pas inutile de faire un point d'étape, de nous accorder un moment d'échange et de réflexion. Nous avons choisi, pour cette demi-journée, de mettre l'accent sur deux thèmes qui vont nous mobiliser fortement pendant les années à venir :

- *L'observation de la vie politique,* dans un contexte tout à fait inédit qui nous interpelle et nous somme de revoir les schémas sans doute trop bien rôdés qui structuraient notre réflexion. Une observation active, engagée, maniant à la fois la critique et la proposition, laissant une place de choix au débat et à l'expression des désaccords.

- *La construction de la fraternité*. Nous nous réjouissons de voir ce mot repris par des acteurs nombreux et variés, mais restons attentifs au contenu qu'ils donnent à cette valeur, pour nous fondatrice. Elle nous guide pour faire progresser l'action quotidienne de chacune et de chacun d'entre nous, mais aussi la vie collective. Nous

voulons partager avec le plus grand nombre, y compris les personnes en position de responsabilité, la richesse et la fécondité qu'elle recèle.

Le programme que nous vous proposons cet après-midi est dense. Nous espérons qu'il vous apportera des éléments de réflexion, mais aussi d'expression: deux moments de débat sont programmés, profitez-en pour enrichir nos échanges. Et participez aussi à la rencontre conviviale qui conclura nos travaux.

Voilà ! Cette phase 3 sera celle du développement, et nous avons besoin de votre engagement. N'hésitez pas à venir frapper à notre porte, c'est important ! Sachez qu'il n'y a pas, au Pacte civique, de prérequis exigé, juste l'envie de partager un moment passionnant au service de nos valeurs.

Bon vent au Pacte civique phase 3, et bon colloque à toutes et à tous !

Pour en savoir plus : http://www.pacte-civique.org
Pour nous contacter : contact@pacte-civique.org

Présentation du Pacte Civique

Le PACTE CIVIQUE rassemble des citoyens et des organisations qui s'engagent dans un Pacte visant à construire ensemble un avenir désirable pour tous

- en appliquant **4 valeurs clés** qui déclinées ensemble impacteront positivement notre vivre ensemble : **créativité, sobriété, justice et fraternité** ;
- en développant, de manière cohérente et simultanée, **3 champs de progrès et de transformation** : nos comportements individuels, le mode de fonctionnement de nos organisations et la manière de construire nos politiques publiques ;
- en s'appropriant et faisant vivre les **engagements** proposés par le Pacte civique.

Une communauté d'influence

Le Pacte civique est une communauté d'influence, trans-politique et **trans-spirituelle,** soucieuse de :

- **s'engager** sur un objectif de **transformation de la société** plutôt que de se contenter de **s'indigner et de dénoncer** les dégâts du présent ;

- rechercher, dans tous les domaines de la vie sociale, une meilleure **qualité de la vie démocratique** ;
- participer à **la construction collective de l'avenir**, impliquant la société civile, le monde politique et la sphère médiatique et s'appuyant sur une délibération citoyenne.

A la base, une analyse des défis du monde appelant des prises de conscience

- un monde de plus en plus interconnecté et **interdépendant,** malgré les conflits qui le traversent **;**
- une Europe **trop éloignée** et **mal aimée** des citoyens, confrontée à des forces centrifuges, qui s'efforce de trouver un nouveau souffle ;
- une France **divisée**, fracturée, pessimiste, chahutée après le **bouleversement électoral** de 2017 ;
- les **3 dettes** qui handicapent notre avenir : financière, écologique, sociale ;
- les défis posés par le développement extraordinaire du **numérique**.

Un collectif organisé pour penser et agir

- des **ateliers**, réunis autour de thématiques particulières : observatoire citoyen de la *qualité démocratique* (OCQD), ateliers *emploi*, *Europe*, *fraternité* ; bientôt d'autres ateliers autour de la *formation à l'éthique du débat*, de la thématique *sobriété/écologie*, …
- une quinzaine de **collectifs locaux** répartis sur le territoire français, contribuant, en toute autonomie, au rayonnement, à la réflexion et à l'action collectifs ;
- une **équipe nationale** pour débattre, décider et assurer la cohérence ;
- un **site** internet, des pages Facebook et Twitter, des **publications** régulières.

Un collectif citoyen engagé, au cœur de la vie sociale

Quelques verbes pour décrire notre action :

prendre conscience, **observer**, évaluer, analyser, comprendre, **penser**, délibérer, discerner, trouver des compromis, **prendre position**, écrire, publier, **diffuser**, communiquer, **interpeller** (les pouvoirs publics, les politiques, les institutions, les organisations), former, organiser des **débats** (en appliquant *l'éthique du débat*), mettre **en relation** (des mondes qui souvent s'ignorent), proposer, relier, **soutenir** (des initiatives prometteuses), échanger, dialoguer, participer, **co-construire**, expérimenter.

Le Pacte civique, c’est à chacun et à tous de lui donner vie par nos engagements.

Mode d’emploi pour mettre les valeurs du Pacte civique dans tous les aspects de la vie :

Créativité – Sobriété – Justice - Fraternité

- Dans ma vie personnelle : vie de consommateur, vie spirituelle, vie familiale
- Dans ma vie sociale : professionnelle, associative et relationnelle
- Dans ma vie citoyenne et politique

A l’aide du tableau ci-dessous je peux tracer mon propre chemin, y trouver mes propres engagements, ceux que je désire faire vivre et partager sur le blog dédié.

Ce que propose **le Pacte civique**	**Vie personnelle**	**Vie sociale**	**Vie citoyenne**
Créativité	Se donner des temps de pause, de déconnexion, de réflexion. Oser exprimer ses idées, sa pensée.	Promouvoir les talents. Elargir la gouvernance des entreprises, des associations …	Améliorer la qualité de la vie démocratique. Rendre l'Union européenne plus vivante, démocratique, sociale et plus active à l’extérieur.
J’ai envie de faire MA part !!! **Avec le Pacte civique, je fais ma part.**			Je vais sur : http://www.pacte-civique.org pour prendre des idées et m’engager.
Sobriété	Lutter contre les gaspillages, tendre vers un mode de vie durable (consommation, transport …).	Renforcer la RSE dans les entreprises. Vivifier l'ESS et l'économie de proximité.	Promouvoir une prise en compte politique des enjeux écologiques. Réduire l'échelle des rémunérations et revenus.
J’ai envie de faire MA part !!! **Avec le Pacte civique, je fais ma part.**			Je vais sur http://www.pacte-civique.org pour prendre des idées et m’engager.
Justice	Assumer ses obligations de contribuable, d’assuré social, d’employeur, d’électeur.	Promouvoir l'accès de tous à un travail décent. Redonner tout son sens à l’intérêt général, au respect des personnes.	Renforcer les actions contre les inégalités, exclusions, discriminations et maltraitances. Promouvoir un accueil digne des migrants.

J'ai envie de faire MA part !!! **Avec le Pacte civique, je fais ma part.**			Je vais sur http://www.pacte-civique.org pour prendre des idées et m'engager.
Fraternité	Participer au débat public. Reconnaitre le droit de parole à chacun. Aller à la rencontre de l'autre.	Eduquer à la coopération et la non-violence. Développer le vivre ensemble dans le cadre de la laïcité, le dialogue, la recherche de compromis.	Revivifier le vivre ensemble, intergénérationnels, paritaire … Promouvoir une nouvelle éducation populaire et citoyenne pour tous.
J'ai envie de faire MA part !!! **Avec le Pacte civique, je fais ma part.**			Je vais sur http://www.pacte-civique.org pour prendre des idées et m'engager.

Bilan d'activité du Pacte civique 2015 – 2017

I. Activités nationales

Nous résumons ici, de manière synthétique, l'activité de l'équipe nationale et des quatre ateliers thématiques : observatoire citoyen de la qualité démocratique (OCQD), atelier emploi, atelier Europe et atelier fraternité.

A- Réflexion et discernement

La mission *« think tank »* du Pacte civique s'est concrétisée par :

Des publications :

- Jean-Claude Devèze, *Citoyens, impliquons-nous*, Chronique sociale, 2015
- Anne Dhoquois, *Recréer le plein emploi, une utopie réaliste*, Ateliers Henry Dougier, 2015
- Jean-Claude Devèze, Jean-Baptiste de Foucauld, Pierre Guilhaume, *Relever le défi démocratique*, Chronique sociale, 2017 ;

- Les trois rapports de l'OCQD :
    - **2014 :** *Vie politique, vie citoyenne, maux et remèdes ;*
    - **2015 :** *Notre démocratie à l'épreuve ;*
    - **2016 :** *La qualité démocratique en question(s) ;*

- De nombreux articles, notes et dossiers, parmi lesquels nous retiendrons :
    - *Idées fausses, idées reçues* (collectif du Rhône, 2016) ;
    - *Le paysage pré-électoral* (OCQD, 2016) ;
    - *Face à «* Pourquoi je vote Le Pen *», osons dialoguer* (collectifs locaux, 2017) ;
- Des feuilles régulières : *Flash Info*, au fil de l'actualité, *Lettre* mensuelle, *Bulletin* trimestriel.

Des débats publics :

Le Pacte civique a notamment animé régulièrement des soirées débats au Forum 104 (Paris) sur des thèmes variés : terrorisme, fraternité, Europe, laïcité, migrants, confiance et défiance démocratiques, opinion et démocratie …

Des tribunes et prises de position :

Notamment sur l'Europe, la fraternité, les élections régionales, plusieurs projets de loi.

Des interventions dans des colloques :

A l'invitation de partis, de syndicats, d'associations, de communautés religieuses …

B- Evènements de sensibilisation et de rassemblement

La convention « **Politique autrement** » du 23 avril 2016 a préparé le positionnement du Pacte civique pour les échéances électorales de 2017.

Des « *fêtes du travail, faites de l'emploi »*, en 2015 et 2016, ont rassemblé de nombreux partenaires sur le thème de **l'emploi**.

Le colloque « *Virage numérique de Pôle emploi* », en novembre dernier, a conclu un important travail partenarial d'enquête sur cette importante question.

C- Interpellations politiques

Le Pacte civique a interpelé le monde politique à de multiples occasions.

L'après 11 janvier 2015

Après avoir lancé un appel, *« L'esprit du 11 janvier »,* le Pacte civique a tenté de convaincre les pouvoirs publics de prendre une initiative forte **en faveur de la fraternité**. Il a participé avec de nombreux autres collectifs, au *Mouvement du 11 janvier*.

Les députés européens

Suite aux élections de 2014, plusieurs collectifs du Pacte civique ont interrogé des députés européens, et organisé des débats publics.

Les élections régionales (décembre 2015)

Le Pacte civique a fourni des grilles d'analyse, et interrogé, dans plusieurs grandes régions, les **listes candidates**. A cause des suites des attentats du 13 novembre, il n'a pas été possible de tenir des débats publics.

Les présidentielles de 2017

Le Pacte s'y est longuement préparé, et a cherché des **partenaires** pour participer au mouvement citoyen. Il a été partie prenante de l'initiative « *La Primaire des Français* », qui a finalement échoué à organiser une primaire citoyenne.

Il a interpelé les **candidats** sur les thèmes jugés essentiels, et spécifiquement sur leur programme européen. Il s'est exprimé à diverses reprises au cours de la campagne.

Les législatives de 2017

Des **questionnaires** ont été établis et envoyés aux candidats par plusieurs collectifs locaux, notamment celui de Vannes qui a organisé deux débats entre candidats.

Le début du quinquennat Macron

Le Pacte civique a pris position et **interpelé les parlementaires** sur les ordonnances de réforme du code du travail, les contrats aidés, le projet de loi de finances 2018.

D- Partenariats

L'atelier emploi travaille en partenariat avec plusieurs institutions (Pôle emploi, DGEFP), et associations (MNCP, SNC, ADIE, FAS, ATD Quart monde, collectif Roosevelt). Ces partenariats sont parfois relayés au niveau local. Il siège au CA de l'association *Territoires zéro chômeur de longue durée*.

Pour créer du lien entre organisations partenaires, il a organisé trois ***petits déjeuners de la fraternité*** autour d'Unis-Cité, de SNC et de France bénévolat.

Il a maintenu des contacts étroits avec *Pouvoir citoyen en marche*, maintenu fusionné avec l'archipel *Osons les jours heureux*, et avec les *Convivialistes*. Au niveau local, les contacts sont nombreux avec plusieurs organisations de la **sphère « alternative »** (Alternatiba, le collectif de la transition citoyenne …). Il a participé à la tentative de « *stades citoyens* », début 2017.

Dans la **sphère « classique »**, le Pacte civique a maintenu des contacts réguliers avec le CNAJEP, l'ODAS, plusieurs *think tank* européens, et localement avec les Maisons de l'Europe. Il a participé, aux côtés de la CFDT et de nombreuses organisations citoyennes et écologistes, à la création de ***« Faire vivre les places de la République »***. Il a co-animé le débat parisien du 30 septembre 2016, et participé activement à l'antenne lyonnaise de ce collectif. Localement, des coopérations sont engagées avec des **partenaires institutionnels** (collectivités territoriales, établissements d'enseignement …).

II. <u>Activité des collectifs locaux</u>

Une quinzaine de collectifs locaux se répartissent sur le territoire français. Ils décident en toute autonomie de leurs engagements et de leurs activités.

A- Synthèse des temps forts 2015-2017

Les réflexions et les actions menées, ainsi que les évènements organisés sont regroupées par grande thématique.

Démocratie

- ***Rhône* :** Animation d'agoras sur citoyenneté, laïcité, transition citoyenne (Dialogues en humanité, 2016).
- ***Vannes* :** journée « *la situation démocratique de la France* » (2016).
- ***Moselle* :** réflexion autour de la créativité citoyenne.
- ***Côtes d'Armor* :** participation à la journée de la transition citoyenne (2016) ; conférence débat autour du livre « *relever le défi démocratique* » (2017).
- ***Loire atlantique* :** travaux du conseil de développement de Nantes Métropole (tranquillité publique, citoyenneté métropolitaine, dialogue citoyen à Nantes …) ; participation à des ateliers citoyens (composteurs, pistes cyclables, extension Parc des Capucins, accessibilité).
- ***Gard* :** Démocratie et territoire, débat sur l'intercommunalité ; prévision de stage *« éthique du débat »* en février 2018.
- ***Hérault* :** réflexion et action sur la démocratie participative, avec divers partenaires associatifs et prochainement, l'agglomération de Béziers ; projet d'animation d'un comité de canton urbain de Montpellier.

Echéances électorales

- ***Grand Est (Moselle, Strasbourg)* :** rencontre avec le nouvel exécutif régional (2016).
- ***Rhône* :** contribution à la réflexion politique en vue de l'élection présidentielle, avec un « *guide pour interroger, évaluer, comparer, les programmes* » et un livret « *idées fausses, idées reçues* », balayant plusieurs sujets importants ; organisation de 2 débats citoyens pour l'élection présidentielle (avec « *Faire vivre les Places de la République* », mars 2017).
- ***Marseille* :** contribution avec Toulon à la rédaction du document « *Face au vote Le Pen, osons dialoguer* », 2017) ; diffusion des courriers aux candidats.

- ***Vannes* :** organisation de 2 tables rondes avec les candidats aux législatives (2017).
- ***Loire atlantique* :** interpellation des candidats aux législatives.

Economie - écologie

- ***Vannes* :** 2015-2016 : en réponse à appel à projet de l'IUT de Vannes, participation au « tutorage » d'un projet réalisé par des étudiants : « *perspectives et développement du maraîchage en circuit court* » ; animation de la semaine du goût en CM1- CM2.
- ***Hérault* :** réflexion et action sur l'environnement (cœur d'Hérault), le climat (Montpellier) ; animations sur les valeurs du Pacte civique dans le monde de l'entreprise.

Fraternité

- ***Marseille* :** groupe « fracture sociale » en partenariat avec le lycée collège privé musulman IBN KHALDOUN ; participation active à la Fête de la Fraternité en mai 2016 et 2017 ; solidarité avec les associations « *Rencontres Tziganes* » et *« Résister aujourd'hui* » ; réflexion collective sur l'immigration.
- ***Hérault* :** réflexion et action sur les migrants (groupe Cœur d'Hérault) ; participation à la *journée mondiale du refus de la misère* (Montpellier, 2017).
- ***Isère* :** participation au groupe de parole *« Parlons-en* » avec les gens de la rue, et au projet de création d'un espace ressource, le *Lîeu* (2017).
- ***Loire atlantique* :** participation à la journée de « *grève du chômage* » (2017).
- ***Vannes* :** conférence « *convivialité et bien(s) commun(s), une utopie ?* » (2016) ; participation au Forum local social du Morbihan (janvier 2016 et 2017) ; projet de participation à la journée mondiale du refus de la misère.
- ***Toulon* :** réflexion sur : migrants – réfugiés, action humanitaire/ fraternité/ politique d'accueil …
- ***Côte d'Armor* :** rencontre SNC-Pacte civique.
- ***Moselle* :** projet de conférence autour des *Territoires zéro chômeur de longue durée*.

Europe

- ***Isère* :** débats avec des députées européennes ; participation active à l'initiative citoyenne T.E.R.E (Transition Énergétique Rapide en Europe).
- ***Marseille* :** conférence « *Quelle Fédération pour l'Europe* ? » (2015).
- ***Moselle* :** participation régulière à la *fête de l'Europe* à Metz.
- ***Rhône* :** débat public « *Quelle Europe dans le monde de demain ?* », 2016.
- ***Gard* :** projet de débat *« Economie et Europe ».*

B- Fonctionnement des collectifs locaux

Plusieurs collectifs locaux se sont constitués en associations loi 1901 : Moselle, Hérault, Gard. Le collectif du Rhône gère ses finances de manière autonome en s'appuyant sur une association partenaire.

Plusieurs collectifs locaux éditent leur propre bulletin : Isère, Loire atlantique, Rhône.

Une réunion annuelle rassemble tous les collectifs locaux avec l'équipe nationale et des représentants des ateliers thématiques. Des projets de rencontres régionales (ouest, sud) restent à concrétiser.

APPEL A TALENTS DE BENEVOLES SUR QUELQUES PROJETS DU PACTE CIVIQUE

Vous avez une envie, Vous avez un talent ? Nous avons des Projets

Groupe Fraternité

-création d'un baromètre de la Fraternité, en partenariat avec, Coexister, l'Observatoire de la laïcité, Solidarités nouvelles face au chômage, Bleu Blanc Zèbre et Unis cités

--Projet d'organisation d'un cycle de conférences 2018/2019 sur la fraternité, en partenariat avec l'ODAS, et le collectif de l'appel à la Fraternité

-une recherche-actions sur la fraternité à l'hôpital, en partenariat avec l'association des Aidants.

-des réflexions sur la fraternité hommes/femmes, et sur ce que disent la philosophie, l'anthropologie, la psychanalyse, l'histoire et le droit de la fraternité. Relations de la fraternité avec les concepts de laïcité, solidarité…

-des interpellations des politiques et de la société, sur la place de la Fraternité dans l'action publique ou les services publics

Observatoire citoyen de la qualité démocratique

-création d'un « baromètre de la qualité démocratique et de la santé sociale »

-approfondissement des critères de qualité démocratique

-travail sur la confiance /défiance démocratiques

-en lien avec le groupe fraternité travail sur l'accueil des migrants, et notamment sur l'efficacité de la relation entre Institutions, associations et citoyens engagés.

-poursuite des travaux d'observation attentive de la vie et des comportements politiques

-ouverture de l'OCQD à des travaux en partenariat avec d'autres associations.

Groupe Emploi

-campagne pour une politique française d'Inclusion numérique

-« territoires zéro chômeurs de longue durée » : accompagnement actif de l'association et lobbying pour une loi d'extension de l'expérimentation en cours.

-poursuite des travaux autour de l'idée que « le chômage est l'affaire de tous »et implication sur la réforme de l'assurance chômage, en partenariat avec le Mouvement national des chômeurs et des précaires.

-ouverture d'un chantier avec les employeurs autour des valeurs du Pacte civique, intégrant les mutations du travail du fait de l'automatisation, du numérique, de l'intelligence artificielle…

-poursuivre les échanges avec les partenaires autour de l'emploi Fondation Roosevelt, Labo de l'ANSA, la JOC, la ville de paris…

Groupe Europe

-observation des conventions citoyennes et participation aux conventions locales avec les collectifs locaux qui le souhaitent. Diffusion à cet effet d'un document sur l'éthique du débat .

-préparation des élections européennes et interpellations ou débats avec les responsables politiques et candidats.

-recherche de coopérations avec des mouvements analogues en France et en Europe

-traduction en anglais de prises de positions et fiches de lectures sur des publications du Pacte civique

-en lien avec le groupe fraternité, organisation d'un débat sur l'Europe et la fraternité

Groupe Formations citoyennes et à l'éthique du débat à l'étude

Groupe sobriété à créer

ET POUR ILLUSTRER :

DES PAROLES ET DES ACTES !

Quelques exemples de Janvier 2017 à Janvier 2018

Pour en savoir plus sur nos actions, merci de vous référer à notre site Internet : http://www.pacte-civique.org

Pacte Civique Isère
Vivre ensemble la Fraternité
Adresse : c-pci@googlegroups.com

Exemple d'action locale : Le Lîeu à GRENOBLE

Lorsque nous nous sommes constitués en groupe local Pacte Civique notre projet était de contribuer à la création d'une « Maison de la Fraternité » à l'image de l'association « Entr'actifs » sur Voiron avec les personnes en situation d'exclusion. Nous sommes allés à la rencontre des associations d'aide aux personnes de la rue et aux personnes précaires avec l'idée de les réunir pour créer cette Maison.

C'est tout à fait autre chose qui s'est passé… Ce sont les personnes concernées qui ont exprimé leur besoin et mûri leur projet et en ont fait la promotion dans le cadre du budget participatif de la Ville de Grenoble.

Qu'est-ce que le « Parlons-en » ?

Le « Parlons-en » est un espace de parole, de débat ouvert aux personnes concernées par la grande précarité : habitants de la rue, ou anciens habitants de la rue, acteurs sociaux, associations, bénévoles, élus de la Ville de Grenoble… Il est aujourd'hui porté par l'association collégiale « Parlons-en », à laquelle deux d'entre nous participent, l'espace de parole en constituant l'assemblée générale.

Au cours de ces rencontres s'expriment les besoins, sont échafaudées des solutions, naissent des projets d'action…

C'est ainsi qu'est né le Collectif « Mort de Rue » (qui accompagne les obsèques des habitants de la rue), la Fabrique de solutions pour l'habitat » (lieu de bricolage, de construction de meubles ou d'abris avec matériaux de récupération, d'échange de savoir-faire), la « Caboterie » (pour faire garder son chien lors de démarches et d'hospitalisation), la « Maison conventionnée » pour des jeunes et leurs chiens, et bien sûr le projet du ***Lîeu***.

***Le Lîeu* : naissance du projet**

Il y a 5ans, une personne de la rue constate le manque d'un lieu pour se poser un moment quand tous les autres lieux sont fermés, ensuite a été proposée l'idée d 'un regroupement de permanences sociales, puis celle de la « Maison de la Fraternité » portée par le Pacte Civique Isère et enfin l'expérience de la « Fabrique de solutions pour l'habitat » qui n'avait plus de locaux.

Ce projet a mûri peu à peu, en particulier au cours d'un « Parlons-en » centré autour de ce thème, avec des personnes, Associations et Collectifs intéressés à le soutenir. Il a été pris en compte par le Conseiller municipal de Grenoble chargé des affaires sociales, suite à un évènement organisé en plein centre ville pour nous rendre visibles et susciter un dialogue avec la population et les élus. La Ville nous a alors proposé de présenter notre projet au vote des grenoblois dans le cadre de son budget participatif.

Le LÎeu rêvé

C'est le projet d'un espace pour les personnes de la rue et les personnes précaires, ouvert tous les jours, cogéré et animé par les personnes concernées – lieu pour prendre du temps pour soi avec les autres, prendre un café, échanger des informations, s'entraider -- lieu de bricolage, d'échange de savoir-faire, pépinière de projets -- lieu ouvert à tous, de mixité sociale qui veut faire tomber les étiquettes,-- lieu de solidarité qui s'invente au fur et à mesure…

Du Lîeu rêvé au Lîeu réel

Deux votes successifs des grenoblois ont permis de sélectionner le Lîeu parmi les gros projets (> 200.000€) proposés pour le budget participatif. La campagne d'information communication a été menée par de jeunes précaires en lien avec les Services de la Ville. Ils se sont donnés à fond, ils y ont puisé dans le projet une belle dynamique personnelle …

Nous en sommes aujourd'hui à mener un travail concret avec les Services municipaux. Le LÎeu se fera dans les garages et ateliers d'un ancien commissariat de police dans le quartier St Bruno à Grenoble : quartier vivant, proche du centre ville bien desservi par le tram, un marché quotidien, un tissu associatif dense etc.

Un premier travail sur les plans fait apparaitre des questions pratiques, et nous interroger sur nos priorités car il y un important travail de restauration et un budget de la Ville limité.

Nous ne serons ni un accueil de jour, ni un lieu de restauration, ni un lieu dédié à l'hygiène.

Mais nous voulons :

- pouvoir faire de la cuisine pour les membres du « Parlons-en », comme nous le faisons actuellement chaque mois à la Maison des Habitants

- pouvoir prendre une douche au sortir de l'atelier sans être pour autant être investi comme lieu d'hygiène

- être inséré au sein de la population et du tissu associatif être un lieu ouvert à la mixité sociale mais où les personnes précaires se sentent chez elles…

- un fonctionnement autogéré de façon collégiale, à rattacher (comment ?) à l'Association « Parlons en » ?

- rechercher des financements pour notre fonctionnement, qui nous permettent de garder notre liberté.

Une belle aventure et du travail en perspective pour les mois à venir : les travaux devraient commencer début 2019, pour une ouverture en Novembre suivant.

Observatoire Citoyen de qualité démocratique : *Fiche de proposition à l'étude*

OCQD 18 01 18

LE LOGEMENT

La France consacre plus de 40 MD€ par an à la politique du logement (2% du PIB), soit beaucoup plus que la plupart des pays européens. Le marché du logement se caractérise par de fortes disparités territoriales avec un gros déséquilibre entre offre et demande dans les zones tendues. D'où une hausse du prix du logement, à l'achat comme à la location, qui pénalise les publics défavorisés, voire les classes moyennes.
Le gouvernement estime que tout est à revoir :

- les Français paient trop cher le fait de se loger ;
- les aides au logement (18 Mds€) sont assez inefficaces, voire inflationnistes pour certaines ;
- Le parc des logements doit être rénové pour supprimer les nombreuses « passoires énergétiques ».

Le secteur a été identifié comme une source d'économies budgétaires (-1,7 Md en 2018), compte tenu du mauvais rendement global de la dépense publique.

Appréciation de l'OCQD

- drapeau rouge sur la diminution de 5€ mensuels de l'APL, mesure non annoncée : le 1er couac du gouvernement (avec la suppression des emplois aidés) ; a alimenté à tort ou à raison, l'argument « Président des riches »
- drapeau orange sur les relations mal engagées avec les organismes HLM qui doivent diminuer certains loyers et mutualiser leurs fonds de réserve qui seraient excessifs.
- drapeau vert sur le lancement le 12 décembre d'une *conférence de consensus* sur le logement (professionnels, élus locaux, parlementaires, associations) avec 5 ateliers. Lancement du projet de loi ELAN (évolution du logement et aménagement numérique).

Politique publique essentielle, au cœur des 4 valeurs du Pacte civique.
A suivre donc de près, comme illustrative de la méthode Macron : créativité, rapidité, ordonnance….

Observatoire citoyen de la qualité démocratique :
Fiche de proposition à l'étude
Lois pour la confiance dans la vie politique[1]

1. Pourquoi ces lois ?

Les deux projets de loi (loi ordinaire et loi organique) pour la confiance dans la vie politique font partie des premiers textes soumis au Parlement par le nouveau Gouvernement après les élections législatives des 11 et 18 juin 2017.

Cela ne répond pas à une conviction très profonde d'Emmanuel Macron qui n'en dit presque rien dans son ouvrage. Mais le thème s'est imposé pour trois raisons.

- Le climat de défiance à l'égard des partis et des élus qui vient de loin[2].

Ce climat n'est pas nouveau. Il vient de loin, et s'appuie sur des **raisons profondes**, que le Pacte civique a tenté d'identifier : crise générale de la représentation, paralysie et manque d'efficacité des gouvernements successifs, dévalorisation de la parole politique, faiblesse de la démocratie citoyenne … Cette défiance a été amplifiée **par les médias** et par **le discours des candidats « anti-système »** : Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon, bien sûr, mais aussi Emmanuel Macron.

- Les affres d'une campagne présidentielle marquée par les soupçons de détournement de fonds du FN et surtout l'affaire Fillon qui a fait l'objet, pendant trois mois, d'un **tapage médiatique** incessant.

- L'alliance avec François Bayrou qui a indiqué clairement sa volonté de voir aboutir **une loi de moralisation de la vie publique.**

C'est dans ce contexte que le programme du candidat Macron a prévu, en tête du chapitre consacré à « une démocratie rénovée », une « grande loi de moralisation de la vie publique »[3].

Ces lois **s'inscrivent bien dans un processus démocratique**, mais qui relève plus de la **démocratie d'opinion** (avec les ambigüités de cette notion) que de la démocratie représentative ou de la démocratie citoyenne.

2. Une étape dans un processus entamé depuis plusieurs années

Les lois d'août 2017 **complètent la loi de 2013** sur la transparence de la vie publique **qui a pris des mesures essentielles. Elles concernent :**

---

[1] Fiche rédigée à partir d'un document plus complet élaboré par le collectif de Grenoble

[2] Jean-Claude Devèze, Jean-Baptiste de Foucauld, Pierre Guilhaume, *Relever le défi démocratique*, Chronique sociale, 2017 ; la bibliographie sur le sujet est vaste.

[3] On remarquera que l'une des mesures importantes des deux lois promulguées, la **suppression de la réserve parlementaire**, ne figure pas dans le programme d'Emmanuel Macron, mais dans celui de Jean-Luc Mélenchon.

-la transparence du patrimoine des élus et responsables avec déclaration de patrimoine obligatoire pour certains élus et responsables publics et contrôle par une Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP) (2013). La loi de 2017 ajoute le Président de la République aux assujettis.

- les conditions d'exercice du mandat parlementaire et la lutte contre les conflits d'intérêts, notamment les modalités d'exercice d'une activité de conseil ou de représentation d'intérêt.

- Les conditions d'embauche des collaborateurs, de nomination des membres du gouvernement et d'éligibilité des parlementaires

- Le renforcement du contrôle des comptes des partis politiques et des campagnes électorales

- Le non cumul des mandats, interdit en 2013 pour les fonctions de parlementaire et de membre d'un exécutif local et qu'il est prévu d'interdire au-delà de trois mandats successifs identiques dans la loi constitutionnelle à venir.

La loi de 2013 a eu des effets remarquables notamment sur le renouvellement du personnel politique dans les assemblées et exécutifs locaux. Les lois d'août 2017 sont dans la continuité

Elles sont certainement **une étape** dans un processus de transparence et de contrôle qui devrait se poursuivre avec la révision constitutionnelle inscrite dans les promesses du candidat.

3-L'élaboration des lois

Les lois ont été préparées à un rythme d'enfer par un Gouvernement entré en fonction le 17 mai et qui a présenté les projets le 14 juin. Ceci n'a pas facilité l'existence d'un débat public ; celui-ci a cependant largement eu lieu à propos des affaires pendant la campagne.

Le Sénat qui a examiné les textes en premier, a joué parfaitement son rôle en amendant ces projets pour les enrichir en matière de transparence ou de lutte contre les conflits d'intérêt, soit pour affirmer sa différence (sur la réserve parlementaire)

L'Assemblée nationale a repris à son compte et précisé de nombreux amendements proposés par le Sénat, après un débat mouvementé du fait de l'inexpérience des nouveaux députés.

Par contre il y a **eu désaccord sur le devenir de la réserve parlementaire et sur le « verrou de Bercy ».**

Après 50 heures de débat et l'examen de près de 800 amendements, l'Assemblée Nationale a adopté les deux lois.

Le travail de la commission paritaire

La convergence de points de vue entre les assemblées a permis à la **commission paritaire mixte** qui s'est réunie le 1er août de trouver un accord sur la loi ordinaire, mais faute d'accord entre les deux assemblées, c'est donc l'Assemblée nationale qui a adopté seule et définitivement le texte de la loi organique le 9 août.

Les recours devant le conseil constitutionnel

Les députés LR ont déposé un recours[4] auprès du Conseil Constitutionnel sur la loi ordinaire le 9 aout et le premier ministre sur la loi organique le 10 août.

Le 8 septembre le Conseil Constitutionnel a rendu son avis. Il a censuré quelques dispositions notamment l'article de la loi organique supprimant la réserve ministérielle au motif qu'il porte atteinte à la séparation des pouvoirs.

Le 15 septembre 2017 les deux lois sont promulguées.

3. Les critiques émises

Sur la qualité démocratique du processus

Certains ont considéré que le recours à la procédure accélérée avait nui aux débats, mais les textes ont fait l'objet d'un examen attentif de la part de toutes les formations politiques. Mises à part les « maladresses » des députés REM, la qualité démocratique de l'élaboration des lois a été correcte.

Sur le contenu de ces lois

Qu'en pensent les ONG ?

Anticor, auditionné par l'Assemblée Nationale, et Transparency international, auditionné par le Sénat, **estiment que ces lois vont dans le bon sens** mais qu'il était possible d'aller plus loin.

Une autre critique a été formulée[5], portant davantage sur la méthode : le vote des deux lois ordinaire et organique avant l'adoption de la loi constitutionnelle **les ont en partie privées de portée et de cohérence**. Une autre séquence aurait certainement permis un débat public plus fécond. Mais on peut estimer qu'il était normal de tenir compte des préoccupations fortes de l'opinion sur ce sujet et de ne pas attendre pour prendre des mesures une réforme de la Constitution dont la date était forcément incertaine.

[4] Avec comme principal argument la discrimination à l'embauche dont seraient victimes les familles des parlementaires.

[5] Paul Cassia, *« au-delà de la com, la moralisation égarée »*, *Libération* du 9 octobre 2017.

Conclusions et évaluation des lois

Si on note le texte selon trois couleurs (rouge, orange, vert), il apparaît que, **sur aucun des points analysés** (conformité aux engagements pendant la campagne, préparation et concertation en amont, élaboration du texte, qualité de la communication du Gouvernement et des medias, travail parlementaire), **le rouge ne serait justifié**.

Par ailleurs, si on porte une **appréciation très globale** de la pertinence et de l'efficacité de la réforme, on constate que la réforme répond à une forte demande de l'opinion publique. Par ailleurs, s'il est difficile de prédire son efficacité, elle doit permettre, ajoutée aux lois précédemment adoptées, qu'un certain nombre d'affaires ne se reproduisent plus.

Qu'en sera-t-il des affaires futures ? Le sujet n'est sans doute pas encore épuisé mais peu à peu la vie politique est encadrée par des règles de nature à éviter des occasions de scandale et à assurer un renouvellement des élus correspondant aux attentes de la société.

Sans soutenir que ces textes sont aussi importants que la loi de 2013, nous proposons, dans une notation en trois couleurs, de mettre **un drapeau vert**.

Exemple de prise de position :
Contrats aidés : le casse-tête …

Que se passe-t-il ?

Début août, la ministre du travail Muriel Pénicaud annonce le non-renouvellement d'un nombre important de **contrats aidés** :

- 2016 : environ 460 000 contrats signés ;
- 2017 : prévision budgétaire (arrêtée sous la présidence Hollande) : 280 000, finalement corrigée à 310 000, au prix d'une rallonge de 400 millions d'euros ;
- Objectif 2018 : moins de 200 000.

Est-ce grave, docteur ?

La **brutalité** de la mesure va déstabiliser de nombreuses activités qui reposent largement sur des contrats aidés, par exemple : accompagnement hospitalier, activités périscolaires dans les écoles primaires, insertion par l'activité économique (voir la lettre du président de la COORACE au Président de la République).

Et en matière d'emploi durable ?

L'évaluation la plus sérieuse des différents dispositifs (étude DARES, mars 2017) met en évidence leur efficacité à court terme (baisse rapide du nombre de chômeurs déclarés), mais reconnait que **les résultats en termes d'emploi durable sont mitigés** :

- assez bons pour le secteur marchand (il s'agit souvent d'emplois qui auraient de toute façon été créés[6], mais pas nécessairement au profit des mêmes personnes) ;
- plus aléatoires dans le secteur non marchand (qui peut ainsi créer des emplois supplémentaires, mais n'a pas toujours les ressources pour les pérenniser).

En revanche, quelle que soit l'issue finale, les contrats aidés permettent souvent à des personnes éloignées de l'emploi de se « remettre en selle ».

Qu'en dit Monsieur Macron ?

Beaucoup de mal[7] : une politique conjoncturelle, souvent rythmée par le cycle électoral, **couteuse et inefficace** ! Il évoque une *« perversion de la politique de l'emploi »* consistant surtout à subventionner indirectement les collectivités locales ou le secteur associatif, mais pas à réduire durablement le chômage. Par contre, il ne dit pas comment se financeront les associations en difficulté.

Que propose-t-il ?

Lutter contre les discriminations (qui affectent en particulier les jeunes issus des quartiers difficiles), ouvrir le marché de l'emploi (cf. les *ordonnances*), alléger le coût du travail, et surtout investir massivement dans la **formation professionnelle** en l'orientant prioritairement vers les demandeurs d'emploi ; à plus long terme, rendre la formation initiale moins inégalitaire.

Alors que penser des contrats aidés ?

Le débat actuel montre bien la **dérive du système** : ce sont les employeurs qui protestent (associations, collectivités) car ils en sont devenus les bénéficiaires, et non vraiment les demandeurs d'emploi. Le dispositif est devenu, en quelque sorte, une *« aide au poste »*, poste souvent durable sur lequel on fait *« tourner »* les chômeurs, par roulement.

---

[6] Ce qu'on appelle « l'effet d'aubaine ».

[7] Voir l'entretien qu'il a accordé au magazine *Le Point*, 31 août 2017.

Depuis le début de la formule, on a négligé un point essentiel, **l'accompagnement** des demandeurs d'emploi. L'expérience d'associations spécialisées comme SNC révèle combien ce point est essentiel. On a, sauf exception, plus cherché à agir sur les fameux **chiffres du chômage** qu'à faire vraiment de **l'insertion**, avec tout le soin (et notamment la formation en milieu de travail) que cela suppose. La question de l'accompagnement n'a jamais fait l'objet de toute l'attention qu'elle méritait. En particulier pour les allocataires du RSA (1,8 millions de personnes au RSA socle fin 2016, soit 500 000 de plus qu'en 2008). Cette carence explique pour beaucoup la faible efficacité globale du système.

… et de la méthode utilisée ?

On doit regretter une réduction des emplois aidés mise en œuvre sans préparation et sans dispositif de substitution et dénoncer le manque de continuité dans l'action de l'Etat.

Les arguments du gouvernement seraient plus audibles si un large bilan contradictoire de l'utilité et des défauts des emplois aidés avait été dressé.

A ceci s'ajoute un manque flagrant de concertation alors que la nouvelle équipe nous a annoncé qu'elle allait faire de la politique autrement. Ceci révèle un décalage préoccupant entre un discours politique volontariste privilégiant l'épanouissement des talents des personnes et une façon pour l'Etat de traiter brutalement ses interlocuteurs des collectivités locales, de certains services publics et des associations.

Et finalement, que proposer ?

Nous ne portons pas de jugement a priori sur les mesures générales que compte engager le Président de la République. Mais la question est sans doute plus complexe qu'il ne le laisse entendre. C'est bien pour cela que le Pacte civique propose depuis longtemps l'organisation *d'Etats généraux du chômage et de l'emploi*, et soutient le *Manifeste pour un Grenelle de l'emploi et du travail* lancé par SNC.

Avançons cependant, sans prétendre clore le débat, quelques idées :

1/ Dans le secteur marchand, dont on peut espérer qu'il crée de nouveaux emplois, l'utilité des contrats aidés a surtout été de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de « *court-circuiter la file d'attente* ». L'essentiel se joue sur une **formation qualifiante adaptée aux besoins du marché** et sur **l'accompagnement des demandeurs d'emploi**. Des dispositifs tels que l'apprentissage et la formation en alternance sont à favoriser, de même que des formules, probablement moins couteuses que les contrats aidés actuels, d'incitation à embaucher des jeunes sortant de formation, handicapés par leur inexpérience.

2/ Le secteur non marchand, en y incluant celui de l'insertion par l'activité économique, reste essentiel en termes de soutien aux **personnes en situation d'exclusion**. Pour celles-ci, un niveau élevé de contrats aidés de qualité, fondés sur le triptyque **accompagnement – contrat** (assurant une certaine sécurité) **- formation**, demeure indispensable. Plus généralement, on ne parviendra pas au plein emploi sans expérimenter de nouvelles formes de travail (pensons à l'initiative *Territoires zéro chômeur*), qui devront recourir, au moins au démarrage, à l'aide de l'Etat.

3/ La question du **financement** de ces politiques de lutte contre le chômage de masse se pose crûment. Il faut, à l'évidence, des **moyens importants** pour avancer. C'est un **choix de société** que nous devons assumer, et qui suppose une contribution non négligeable des secteurs les mieux nantis de notre société. ***Préférons-nous être riches dans une société déchirée, ou plus sobres dans une société plus fraternelle ?*** A nous, collectif Pacte civique, avec toutes les organisations citoyennes qui partagent nos préoccupations, d'éclairer ce choix.

Le 6 septembre 2017.

La commission coordination générale.

Exemple d'une tribune : « *CHICHE, Monsieur le Président* »

Monsieur le Président,

Lors de vos vœux aux Français, pour l'année 2018, vous avez exprimé le besoin de plus de *fraternité* dans notre société, et fait part d'initiatives à venir pour y répondre.

Nous saluons votre courage, tant ce mot est devenu tabou dans notre langage politique.

Votre déclaration peut paraître contradictoire avec l'annonce par votre gouvernement de mesures aux effets peu fraternels pour les exclus de l'emploi et les migrants. La fraternité voudrait qu'on réduise moins brutalement le nombre de contrats aidés, et que l'on ne transforme pas les centres sociaux d'hébergements en centres de tri pour les migrants

Votre ambition de relever le défi de la fraternité rencontre notre propre priorité pour la troisième phase du Pacte civique, ce qui nous porte à vous accompagner. Nous voulons le faire en respectant le temps démocratique qui doit permettre à nos concitoyens d'intervenir dans le choix des thèmes et des solutions.

La fraternité ne se décrétera pas. Pour qu'elle progresse, se diffuse, irrigue notre droit, nos Institutions, nos entreprises, nos comportements, et l'ensemble de notre corps social, il nous faut tout à la fois :

- mettre en délibération, dans une réelle éthique du débat, les mesures qui seraient de nature à donner plus de force à ce troisième pilier de notre devise républicaine ;
- rappeler à nos concitoyens que sans la fraternité, la liberté est celle du plus fort ; et que sans la fraternité, la recherche de l'égalité engendre la bureaucratie, la sclérose, voire la dictature ;
- dénoncer notre incapacité collective à construire, dès le plus jeune âge, l'estime de soi, l'envie de coopérer, le souci de l'autre plus fragile ;
- prendre nos responsabilités de consommateurs pour préserver la nature et respecter les êtres vivants quels qu'ils soient ;
- comprendre ce qui rend si difficile la relation respectueuse et égalitaire entre hommes et femmes ;
- regarder en face la situation de nos hôpitaux et de nos prisons ;
- rétablir le contact humain dans nos services publics, face au risque d'une numérisation abstraite, sans oreilles et sans voix ;
- faire de la réduction du chômage l'affaire de tous ;
- promouvoir une vraie culture de l'insertion des personnes en situation de handicap ;
- accueillir l'étranger de façon qu'il désire s'intégrer dans une République digne de son histoire ;
- et combattre les promoteurs de haine et d'intolérance, comme ceux qui veulent instrumentaliser la laïcité au profit d'un entre-soi mortifère.

Oui, monsieur le Président ! Débattons partout et de toutes les façons, en conjuguant l'intelligence, le cœur, l'humour, la sensibilité artistique. Echangeons avec méthode pour identifier les lieux de fraternité en danger, pour que celle-ci devienne notre responsabilité collective comme nos responsabilités particulières. Créons ensemble les conditions de sa mise en œuvre. Mettons en exergue les multiples initiatives de fraternité dans nos villes et nos campagnes, portées dans l'anonymat par les *Hussards Bénévoles de la Fraternité*.

Monsieur le Président, cet enjeu de fraternité ne peut être une simple affaire de com. C'est un immense chantier que vous venez d'ouvrir, une « *nouvelle frontière* », aurait dit le président Kennedy.

« *CHICHE, monsieur le Président* »

Les enjeux de la fraternité

(11 02 2017)

La fraternité n'a pas bonne presse. Elle figure, comme par mégarde, sur la devise républicaine, à laquelle elle donne du sentiment. Mais elle est sur une étagère, comme un vieil objet devenu inutile. La solidarité lui a coupé l'herbe sous le pied, et ses effets juridiques, plus qu'incertains, ne permettent pas de la mesurer. La fraternité, c'est au mieux un moment sympathique, au pire une illusion. A invoquer en cas de besoin, mais sans s'y attarder plus qu'il ne faut. A pratiquer, sans doute, mais sans trop en parler. Car d'elle, on ne peut rien construire de solide. Et surtout que les politiques ne s'en mêlent pas, ce serait pire encore!

Et si tous ces poncifs s'avéraient dépassés ? Et si, au contraire, la question de la fraternité était au cœur de la post modernité, là où la modernité l'avait assignée à inutilité ? Le temps n'est-il pas venu de changer de regard sur la fraternité, d'en redécouvrir la profondeur, la richesse, le caractère indispensable dans une société en perte de repères, donc d'en faire une démarche, et même un projet ?

Telle est bien l'intuition des promoteurs du Pacte civique, rejoignant ainsi l'Appel à la fraternité lancé par l'ODAS et Jean-Louis Sanchez en 1999.

Encore faut-il préciser ce dont on parle. La fraternité, c'est, d'une part, se reconnaître lié à des personnes que l'on a pas choisies mais avec qui il faut vivre en bonne intelligence, et, d'autre part, se sentir lié par le commun d'une mystérieuse origine, quel que soit le nom qu'on lui donne (la parentalité, la communauté politique, l'espèce humaine, l'Evolution, Dieu..). La fraternité présente donc une double dimension de lien, un lien horizontal, revendiqué en tant que tel, qui relie entre elles l'autonomie des singularités, et un lien vertical fondé sur une mystérieuse origine et histoire commune qui crée un destin commun. C'est cet équilibre, toujours tangent et imparfait, toujours menacé, qui fait la richesse de la notion.

C'est cette fraternité là qu'il nous faut redécouvrir. Non pas la fraternité qui résulte d'un moment particulier de communion ou de grâce, lié au soulagement libérateur d'une oppression ou à l'affrontement en commun d'une difficulté particulière, mais qui s'évanouit une fois passée l'effervescence sociale qui l'a manifestée. Non pas le résultat obligé d'une appartenance, à un groupe, une classe, une religion ou un territoire, qui aboutit à une fraternité limitée et défensive, trop intéressée. Pas non plus un programme tout fait qu'il suffirait d'appliquer. Mais une construction permanente, un état d'esprit, une attitude, une volonté, une intention, une construction permanente face à la tentation non moins permanente de ses contraires, l'indifférence, le repli sur soi, le désengagement, le « chacun pour soi ». Elle est à inventer à chaque instant, à concrétiser en permanence. Elle n'est pas mécanique, imposée par les circonstances, ou pas seulement. Elle suppose des sujets adultes, des personnes responsables. C'est une culture, une culture qui se cultive avec des êtres cultivés et se cultivant.

Elle ne tient pas debout toutes seule, elle a besoin d'être étayée, complétée, incarnée, dans un contexte historique particulier, face à des défis bien identifiés. Pour le Pacte civique, dans nos sociétés aux prises avec une crise du sens et une crise du lien social, obligées de résorber simultanément la dette financière, la dette sociale et la dette écologique, la

fraternité doit être créative et ingénieuse, sobre pour respecter la nature et aller à l'essentiel, juste pour être un facteur d'égalité, tout en apportant sa composante particulière de sensibilité, de poésie, de réenchantement, face à un monde trop mécanique ou anonyme. Pour la démarche du Pacte civique, ces quatre valeurs de créativité, de sobriété, de justice et de fraternité sont nécessairement reliées entre elles et doivent être conjuguées ensemble, à tous les étages de la société, tant dans les comportements individuels que dans le mode de fonctionnement des organisations et que dans celui des institutions et politiques publiques. Il en résulté 32 orientations ou engagements, sorte de cahier des charges de ce que la société devrait s'imposer à elle-même pour être en mesure de régler les nombreux et complexes problèmes qui l'accablent[8].

Ainsi conçue comme projet, la fraternité apparait à la fois comme un mode de résistance (mais pas seulement), de régulation (plus qu'on ne croit) et d'utopie (assumée comme telle, mais dont il faut fixer les bornes et les conditions). Reprenons ces trois aspects, qui sont aussi les « Trois cultures du développement humain »[9].

La fraternité peut constituer tout d'abord un pôle de **Résistance** à toute une série de dysfonctions de nos sociétés : la résignation au chômage et à l'exclusion, le relativisme, l'indifférence et le désengagement, le repli sur soi et le refus de l'autre différent, la déshumanisation du fonctionnement des organisations, entreprises mais aussi institutions, la montée en puissance d'un conflictualité de type corporatiste, la concurrence opérant au dépens de l'intérêt général. On agira alors par la pédagogie de la coopération, amorcée dès l'école, par la reconnaissance des effets positifs de la non-violence constructive, par la manière de pratiquer le dialogue et de construire les accords et les désaccords, par la manière de gérer les conflits (la fraternité ne les fuit pas, mais les habite autrement), par la promotion de l'engagement et du service civique, par des orientations spécifiques : ainsi, dans les entreprises, « donner au respect des personnes une importance au moins égale au souci de rentabilité », et dans les associations « considérer le succès de chacun comme le succès de tous »…

Le principe fraternité peut en second lieu jouer, bien plus qu'on ne le pense généralement, exercer une fonction de **régulation**.

Il introduite un tiers bien utile dans le face à face tendu de la liberté et de l'égalité, en fournissant un critère utile pour les articuler et distinguer leur expression féconde ou néfaste pour la société : liberté qui enrichit la collectivité versus liberté qui détruit, égalité qui met chacun en mesure de déployer ses talents versus égalité qui uniformise et banalise.

Il rappelle, face à la demande continue de droits supplémentaires, qu'il n'y a pas de droits sans devoirs ou responsabilités (la fraternité est à la fois un droit a et un devoir de, dans des limites à définir), et qu'il n'y a pas de don durable sans contre-don.

Il se conjugue nécessairement avec la laïcité qui implique pour bien fonctionner que ceux qui croient au ciel et ceux qui n'y croient pas fassent chacun un pas de compréhension vers

[8] Voir Collectif Pacte Civique, « Penser, agit, vivre autrement en démocratie, le Pacte Civique, inventer un futur désirable pour tous », Chronique sociale, 2013. Et le site www.pacte-civique.org.

[9] Jean-Baptiste de Foucauld, « Les 3 cultures du développement humain », Odile Jacob, 2002 et « L'abondance frugale, vers une nouvelle solidarité », Odile Jacob, 2010.

l'autre, tout comme d'ailleurs ceux qui ont de manières différentes de croire et qui ont à échanger et à se mieux comprendre.

Il n'est pas, comme on se plait parfois à le dire, la cerise sur la gâteau de la solidarité, mais il la fonde et la prolonge ; il la fonde, c'est bien l'esprit de fraternité qui fera que le non- fumeur acceptera de cotiser pour soigner celui qui a trop fumé ; il la prolonge, car on voit bien les limites des systèmes mécaniques de solidarité, s'ils ne sont pas en permanence habités par l'humain. D'où par exemple l'importance et les caractéristiques délicates de l'accompagnement pour la lutte contre le chômage et les exclusions[10], pas si facile à faire reconnaitre par les institutions, les risques d'une mesure simpliste et court termiste de l'efficacité. Et plus généralement, la nécessite de décliner le principe fraternité dans les divers services publics (plus de services publics barricadés derrière leur site internet, où l'on ne peut plus joindre personne !)[11].

Serait-ce que la fraternité est alors une sorte de nouvelle **utopie**, le rêve d'une société consensuelle débarrassée des conflits qui la laminent ? Ce serait mal comprendre la nature profonde de l'utopie. Celle-ci est tension vers l'indépassable, horizon nécessaire d'un projet politique conséquent. Mais elle ne peut jamais être totalement réalisée, car elle exige courage et sacrifice, et doit être choisie volontairement, sans être imposée par la contrainte. En ce sens, la fraternité est une nécessaire utopie, à réalisation à la fois vérifiable et toujours inachevée. Dans les circonstances actuelles, la fraternité assumée comme utopie aura trois fonctions principales :

- Créer des espaces micro sociaux de construction de sens et d'intégration sociale, dans une société dramatiquement marquée par l'exclusion et le relativisme, qui constituent un cocktail détonnant ;
- Organiser la rencontre féconde des différences, des identités et des religions dans le cadre de la mondialisation, afin de consolider l'unité du genre humain, à la fois émergent et perpétuellement menacé ; la fraternité est universelle, sans rivages, mais elle ne peut non plus se passer totalement de frontières, qui doivent être moins des mûrs que des lieux de rencontre ; cela vaut aussi pour les migrants ;
- Consolider le théologico-politique dont les sociétés, même sécularisées, ont besoin, alors que la religion ne jour plus ce rôle, que les droits de l'homme ne suffisent plus, et que la croissance économique, qui a de fait tenu, ce rôle est en berne. La fraternité, avec sa double dimension horizontale et verticale, à la fois immanente et transcendante, peut constituer ce liant, ce ciment qui nous manque tant aujourd'hui. Encore faut-il y croire et s'en donner la peine.

Ainsi, la réactivation de la fraternité dans nos sociétés est un enjeu social, éthique, politique et spirituel. C'est pourquoi, le Pacte civique milite pour que ses implications constituent l'un des grands chantiers du prochain quinquennat.

Jean-Baptiste de Foucauld, Coordinateur du Pacte civique.

---

[10] Voir Jean-Baptiste de Foucauld, idée reçue N° 24 : « La fraternité ne peut rien contre le chômage », in « Chômage, précarité, halte aux idées reçues », Editions de l'atelier, 2017.

[11] Voir JC Devèze, JB de Foucauld, P. Guilhaume, « Relever le défi démocratique dans un monde en mutation », chapitre 6, Partager la fraternité, valeur politique et spirituelle vitale, Editions Chronique sociale, 2017.

Biographies

Jean-Baptiste de FOUCAULD est coordinateur et Porte Parole du Pacte Civique. Proche de Jacques Delors, auquel il a succédé à la présidence d' « Echanges et Projets », il a été Commissaire au Plan et membre du conseil d'administration de Pôle Emploi, ainsi que du Conseil d'Orientation des Retraites. Outre le Pacte civique, il a participé à la fondation de « Solidarités Nouvelles face au Chomage », il est président de « Démocratie et Spiritualités », de l'institut des métiers du groupe Orange et du centre culturel International de Cerisy la Salle.

Il a écrit de nombreux rapports publics, et ouvrages dont les plus récents sont : « L'abondance frugale, pour une nouvelle solidarité » et « ***Relever le défi démocratique***

Pierre GUILHAUME est coordinateur et porte-parole du Pacte Civique. Ingénieur, de métier et de formation, il est membre de longue date de l'association « La Vie Nouvelle *personnalistes et citoyens* ». Il a animé le collectif Pacte civique de Lyon et du Rhône.

Rédacteur de plusieurs ouvrages et tribunes du Pacte Civique, il est co-auteur, avec J.B de Foucauld et J.C Devèze, du livre ***« Relever le défi démocratique***, face à un monde en mutation ».

Patrice BONY anime l'atelier Emploi aux cotés de Maria Nowak et représente le Pacte civique sur des projets promouvant l'idée que « le plein Emploi est l'affaire de tous ».(ex :territoire Zéro chômeurs de longue durée).

Parallèlement à une carrière dans le BTP, il milite dans d'autres associations(Solidarités nouvelles pour le logement, Collectif Roosevelt)

Thierry BEAUDET a été élu à la présidence de la Mutualité Française le 23 juin 2016 pour un mandat de cinq ans autour de trois ambitions : redynamiser les mutuelles dans le débat social, accompagner les entreprises mutualistes dans leurs transformations et aider le mouvement à surmonter les évolutions en cours, ce qu'il appelle « notre transition mutualiste ». Il est aussi le président et l'un des principaux artisans du groupe VYV, premier acteur français de l'assurance santé et premier opérateur de services de soin et d'accompagnement (10 millions de personnes protégées, chiffre d'affaires de 9 milliards d'euros par an).

Marcel LEPETIT a exercé pendant près de 40 ans le métier de consultant en management et organisation des relations du travail dans les secteurs privé et public, dans un cabinet qu'il a dirigé, aujourdhui rattaché à Entreprise et Personnel. Ces 4 dernières années, il a été conseiller scientifique à France Stratégie sur les questions de l'avenir du travail, de la concertation avec les partenaires sociaux, et de la réforme de l'Etat et des services publics.

Pascal DURAND est avocat entré en politique avec le Pacte Écologique de Nicolas Hulot, puis cofondateur d'Europe Écologie avec Dany Cohn-Bendit en octobre 2008, élu porte-parole d'Europe Écologie-Les Verts au congrès de La Rochelle en 2011, dont il devient secrétaire national du 23 juin 2012 au 30 novembre 2013

Depuis 2014, il est député européen, et Vice-Président du Groupe des Verts-ALE.

Eric THUILLEZ est délégué général du Pacte civique. Son expérience professionnelle l'a placé comme acteur de l'intérêt général dans les domaines de la retraite et du logement.

Bénédicte FUMEY est impliquée dans le Pacte civique depuis les premières heures de sa constitution. De formation économique et en sciences-politiques, elle a commencé son parcours professionnel en tant que cadre dirigeant dans des multinationales. Cette expérience lui a posé le questionnement de la pérennité de notre modèle économique.

Passionnée par le développement soutenable, elle mène depuis des recherches sur les mutations sociétales et sur la résilience de notre civilisation humaine. Très engagée dans plusieurs associations et collectifs associatifs depuis plus de 20 ans, elle a cœur de soutenir les initiatives visant à offrir aux générations futures un vivre ensemble désirable pour tous (faune flore

Jacky RICHARD est haut-fonctionnaire, il a été directeur général de l'administration et de la Fonction Publique, délégué interministériel à la réforme de l'Etat, chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche.

Son parcours professionnel est construit sur un engagement, d'abord à l'Education Nationale pour conduire les réformes, valoriser la formation et les ressources humaines, optimiser les moyens, responsabiliser les équipes, avec l'ambition de servir l'Etat, et plus largement l'intérêt général.

Radia BAKKOUCH est la présidente de l'association Coexister.

Coexister, mouvement interconvictionnel des jeunes, est une association loi 1901 et une entreprise sociale, qui, par le biais du dialogue, de la solidarité, de la sensibilisation, de la formation et de la vie commune promeut la coexistence active au service du vivre-ensemble.

Leur intuition, qu'ils appellent **la coexistence active**, refuse d'un même mouvement à la fois le prosélytisme et le syncrétisme : le choc des civilisations et le relativisme sont deux maux qui ne permettent pas un véritable vivre-ensemble dans un climat serein.

Sarah El HAIRY est députée de la 5ème circonscription de Loire Atlantique et elle siège dans la Commission des Finances et est Rapporteur spéciale sur la loi de finances pour 2018 du budget « Sport, jeunesse et vie associative ». Elle est engagée depuis plus de 10 ans en politique, mais aussi dans le monde syndical ; en effet avant de rejoindre l'Assemblée Nationale, Sarah EL HAIRY travaillait au sein de la SCOP du groupe Up comme déléguée régionale. Elle est reconnue pour son militantisme en faveur de l'économie sociale et solidaire .

Sarah El Hairy défend notamment l'idée que la refondation du modèle sociale français nécessite une meilleur prise en compte de l'engagement associatif. Cet engagement doit être mieux valorisé au sein des parcours étudiants et professionnels et surtout mieux reconnu par la société . Pour cela elle travaille sur l'identification et la levée des freins législatifs aux financements du monde associatifs ou sur des dispositifs permettant une plus importante incitation au mécénat de compétence par exemple .

Michel DALLAPORTA, septième d'une famille de neuf enfants, né en 1934, a appris très tôt que la sobriété, voire la pénurie sont faciles à vivre dans le partage et la fraternité.

Scout, longtemps ! « Inscrit maritime » à vingt ans, au temps de la France coloniale.

Interrompt Sup. de Co. pour entrer au Grand Séminaire qu'il quittera après son service militaire : vingt-neuf mois sous les drapeaux dont un an en Algérie, pendant la Guerre d'Indépendance. Comme d'autres, choisit la fidélité aux Conventions de Genève d'Août 1949. Ecrit en 2014 « Un Conscrit de la 58.2B » Préface de Michel Rocard. Carrière dans le shipping, mais le plus souvent, à terre : débute dans les croisières et poursuit dans l'essor de la containérisation. Délégué syndical et élu CFDT.

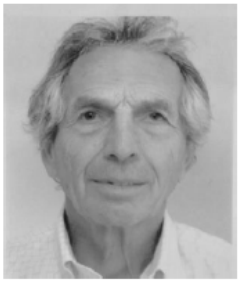

Mohsen NGAZOU, né en 1957 en Tunisie, binational : franco-tunisie. Il est professeur de mathématiques, directeur du Centre Musulman de Marseille, (c'est un centre multifonction : social, culturel et cultuel), directeur du Lycée-Collège Ibn Khaldo (c'est un établissement privé musulman sous contrat avec l'Etat).

Il est aussi ancien membre fondateur d'une association « Esprit d'Assise (c'est une association de dialogue interreligieux), à Nice, ancien membre du CRCM (Conseil Régional du Culte musulman). Il est membre de l'Instance Nationale pour le Dialogue avec l'Islam de France. (Initiée par Bernard Cazeneuve, ex-ministre de l'intérieur) et embre du Pacte Civique de Marseille